Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Prix Jean Renoir des lycéens 2020
Fiche 2 : Engagement du cinéma partenaire

À remplir par le cinéma partenaire sous forme numérique.
Transmettre un scan du document signé.

Nom du cinéma :
Adresse :

Nom et adresse du lycée partenaire :

Académie :
Nombre de salles et capacité d'accueil du cinéma :

Nom de la personne référente pour le prix au sein du cinéma :
Téléphone :
Courriel (obligatoire) :

Je soussigné(e),
exploitant(e) du cinéma
m'engage à participer au Prix Jean Renoir des lycéens pendant l'année scolaire 2019-2020, ce qui implique la projection des sept films sélectionnés et la fixation des dates et horaires des projections en coopération avec l'enseignant responsable, si possible en séances publiques. Il est possible, si aucune autre solution n'est trouvée, de délivrer aux élèves participants une carte personnelle leur permettant d'assister individuellement à des projections dans le cadre de la programmation publique du cinéma.

En cas de difficultés avec le distributeur sur la mise en place des films, la personne à contacter à la FNCF est Morgane BEAUDROUET : mbeaudrouet@fncf.org

Le prix des places est fixé à 4 euros par élève. La participation au Prix Jean Renoir des lycéens ne peut en aucun cas faire l'objet d'une facturation supplémentaire, tant auprès de l'organisation du Prix qu'auprès de l'établissement scolaire partenaire.

Fait à le

Signature